

**Chères Consœurs, chers Confrères,**

Comme je vous l'indiquais dans mon message de vendredi dernier, une réunion exceptionnelle s'est tenue ce matin sous la présidence du H3C et de la CNCC avec des représentants de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), de la Direction des Affaires Civiles et du Sceau et de la Direction Générale du Trésor. Vous trouverez le communiqué conjoint du H3C et de la CNCC [en cliquant ici](#).

Compte tenu des difficultés déjà ressenties ou anticipées, les autorités gouvernementales travaillent en ce moment sur les modalités d'arrêté et d'approbation des comptes (délais et calendrier, quorum, etc) et nous devrions avoir connaissance de dispositions particulières pour cette période exceptionnelle à un très proche horizon.

Les autorités bancaires ont activé depuis quelques heures un soutien aux entreprises. Vous trouverez un communiqué de la Banque de France [en cliquant ici](#), et un autre de la Fédération bancaire française [en cliquant ici](#). Vous trouverez également, [en cliquant ici](#), un compte rendu de conférence téléphonique avec les Ministres que vient de nous adresser le Président de la CPME, ainsi qu'un communiqué du Ministère du Travail de ce jour [en cliquant ici](#).

Le H3C a indiqué que dans les cas de prévention des difficultés des entreprises, la procédure d'alerte sous format « phase zéro » doit être privilégiée. J'insiste sur ce point que j'avais soulevé dans mes communications de la semaine dernière : nous devons être pragmatiques et réactifs, contacter tous nos clients par téléphone et être à leur écoute. C'est un enjeu fondamental de notre présence et de notre utilité dans l'économie.

Nous vous transmettrons très rapidement un document faisant le point sur l'application des principes comptables auxquels il faut prêter une attention particulière dans les circonstances actuelles.

Dans ce contexte très tendu pour vos activités et en ayant parfaitement conscience de vos contraintes exceptionnelles, la CNCC repousse à fin juin le calendrier de paiement des cotisations qui lui sont dues.

Je vous renouvelle mes remerciements pour votre mobilisation et vous souhaite bon courage pour les semaines à venir.

**Bien fraternellement,**

**Jean Bouquot**

Président de la Compagnie Nationale  
des Commissaires aux Comptes

**Compagnie Nationale des Commissaires aux  
Comptes**

200 - 216 Rue Raymond Losserand

CS 70044

75680 PARIS CEDEX 14

[www.cnc.com](http://www.cnc.com)